

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BORCE DU 9 MAI 2023

Le neuf mai à 14 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BORCE s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 03/05/2023 et transmise par voie électronique le 03/05/2023 et sous la présidence de ce dernier.

**Présents :** Philippe Vigneau, Jean-Vincent Salles, René Santos, France Lamothe, Jean-Claude Coustet, Alain Bouchu, Vincent Dubourg

**Absents :** , Jean-François Cédet, Maïlis Flores, Didier Sansot, Camille Gizardin.

**Procuration :** Didier Sansot à Vincent Dubourg

**Secrétaire de séance :** Jean-Claude COUSTET.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal.
- ONF – Travaux sylvicoles demande subvention
- Voirie 2023 – Demande subvention CD 64
- Création d'un emploi permanent à temps non complet d'Adj. Tech. Principal de 2<sup>e</sup> cl.

### **1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2023.

Approuvé à 8 voix.

### **2° ONF – TRAVAUX SYLVICOLES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le programme d'actions 2023 pour la forêt présentée par l'ONF.

Une partie des travaux pourrait bénéficier d'aides du Conseil Régional et du Conseil Départemental

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

**DECIDE** de réaliser ce projet, sous réserve de l'obtention du financement du Conseil Régional et du Conseil Départemental,

**SOLLICITE** une subvention du Conseil Régional et Conseil Départemental, à hauteur de 1 460 euros, représentant 40 % du montant HT des travaux estimés.

**S'ENGAGE** à voter sa part d'autofinancement, soit 2 190 euros et l'avance de TVA soit 365 euros.

**S'ENGAGE** à inscrire chaque année au budget de la Commune les sommes nécessaires à l'entretien de cet investissement.

AUTORISE Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document et acte relatifs à ce projet.

vote à l'unanimité : 08 pour : 08 contre : abstention :

### **3° : Voirie 2023 - DEMANDE SUBVENTION CD 64**

#### **Arrivée de M. Flores et C. Gizardin à 14 h20**

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Borce a voté dans le budget 2023 des travaux de voirie.

Les devis des travaux subventionnables par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques s'élèvent à 15 776 € HT.

Après avoir donné les explications nécessaires,

Le Conseil Municipal ;

DECIDE d'effectuer les travaux de voirie sur la Route d'Espélunguère, Bérat du Haut et Baralet pour un montant de 15 776 € HT.

AUTORISE Le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention à hauteur de 15 %.

AUTORISE Le Maire à payer les factures correspondantes.

vote à l'unanimité : 10 pour : 10 contre : abstention :

### **4° Création d'un emploi permanent à temps non complet (18h) d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>e</sup> cl.**

Prenant en compte, d'une part, la réussite d'un agent technique municipal à un examen professionnel de la fonction territoriale et, d'autre part, le besoin de maintenir son poste de travail pour assurer les missions actuellement dévolues, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe accessible au grade d'Adjoint Technique pour assurer les missions de gestion et d'accueil du gîte municipal St Jacques, du fleurissement des zones dédiées dans le village, de l'entretien des bâtiments communaux et du cimetière.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ;

DÉCIDE la création, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, d'un emploi permanent à temps non complet (18 h hebdomadaires) d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe accessible au grade des Adjoints Techniques,

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

vote à l'unanimité : 10 pour : 10 contre : abstention :

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- Néant

**QUESTIONS DIVERSES**

- Néant.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 2023-30 à 2023-32.

Liste des membres présents : Philippe Vigneau, Jean-Vincent Salles, René Santos, France Lamothe, Jean-Claude Coustet, Alain Bouchu, Vincent Dubourg.

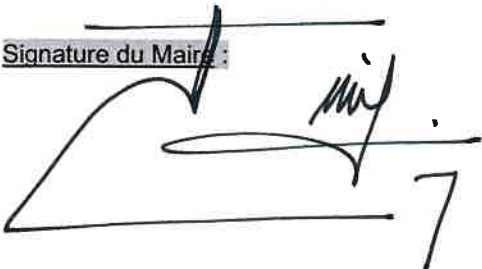

M. J.F Cédet est arrivé après le vote de toutes les délibérations.

**TABLE DES DÉLIBÉRATIONS**

DELIBERATION N°	OBJET	RESULTAT DU VOTE
2023-30	ONF- Travaux Sylvicoles Demande subvention	<i>Approuvée / Rejetée</i>
2023-31	VOIRIE 2023 - Demande subvention	<i>Approuvée / Rejetée</i>
2023-32	Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 2° cl.	<i>Approuvée / Rejetée</i>

**TABLE DES DECISIONS**

<b><u>NEANT</u></b>
---------------------

<u>Signature du Maire :</u> 	<u>Signature du secrétaire de séance :</u> 
--	--